

Le contournement d'Audun-le-Tiche sort de l'impasse

by **Le Moniteur** - mercredi, août 29, 2012

<http://correspondances.fr/le-contournement-daudun-le-tiche-sort-de-limpasse/>

En souffrance depuis plus de 20 ans, le contournement d'Audun-le-Tiche (Moselle) s'est enfin concrétisé mi-juillet par le lancement des travaux qui relieront l'autoroute A 30 à Belval, au Luxembourg.

Les 25 000 travailleurs frontaliers qui traversent quotidiennement la frontière devront patienter jusqu'en 2014 pour étreindre les 4,6 km de voies nouvelles réparties entre 4 000 m à deux fois deux voies, 600 m à deux fois une voie et une tranchée couverte de 50 m franchissant la vallée de l'Alzette.

Impliquant deux départements et deux Etats, le projet, formalisé en 1989 et déclaré d'utilité publique depuis 2005, s'est heurté aux lenteurs administratives, à la complexité de la clé de financement et aux considérations environnementales. L'ouvrage, complété de deux murs antibruit, mobilise 30 millions d'euros cofinancés par l'Etat luxembourgeois (4,71 millions d'euros), le conseil général de la Moselle (9,4 millions d'euros), le conseil général de Meurthe-et-Moselle (10,5 millions d'euros) et les fonds Feder (6,17 millions d'euros).

Des papillons dans la cokerie

Le contournement d'Audun-le-Tiche, sort de l'impasse **08/29/2012**
by Le Moniteur - Correspondances - <http://correspondances.fr>
Tiche, a suscité une forte mobilisation des associations écologistes. En février dernier, un arrêté autorisant le déplacement des espèces protégées a permis de débloquer les travaux, mais les opposants au projet réclament toujours l'étude d'incidence Natura 2000 sur la faune et la flore.

Pour compenser l'atteinte à la biodiversité dans une vallée riche d'une cinquantaine d'espèces protégées, le conseil général de Meurthe-et-Moselle entend créer un nouvel espace naturel sensible sur les 400 ha de l'ancien site sidérurgique de Micheville.

Propriétaire de la friche, l'Etablissement public foncier de Lorraine y a gelé les implantations, laissant prospérer entre les vestiges du laminoir et de la cokerie amphibiens, chiroptères, papillons, oiseaux et autres chats sauvages.

© cg57

Sur 150 ha situés à l'ouest de l'ancienne mine à ciel ouvert, le département mettra en place des espaces de franchissement et reconstituera des mares et pelouses calcaires pour restaurer le corridor écologique. Un comité de pilotage associant des gestionnaires luxembourgeois veillera durant dix ans à la protection et à la gestion du site.

Une superficie de 25 ha regroupant les falaises, la mare et les milieux souterrains doit faire l'objet d'un arrêté de protection du biotope. L'ancienne usine se muera ainsi en îlot de nature au cœur de l'Opération d'intérêt national, qui doit s'accompagner à terme de 20 000 créations d'emplois.